



Remboursement anticipé emprunt professionnel

Par manganaise

Bonjour,
Je suis agriculteur
J'ai vendu les parts d'une société qui a été viré sur mon compte privé, puisque les parts faisaient partis du privé

Ma banque s'est permis de prélever sans mon accord oral ou écrit cette somme de mon compte privé sur mon compte pro pour anticiper le remboursement complet de mes prêts pro qui étaient à échéance dans 3 ans sachant que j'étais à jour de mes mensualités
De ce fait mon compte est à -20000 ? ouverture de crédit que le banquier s'est permis de relever de 5000?...initialement 15000?
Je ne peux plus payer aucune factures, acheter du gasoil pour mon travail et plus de salaire
La banque a t'elle le droit d'agir de cette manière et quel recours puis-je avoir et la sanction que la banque encourt
Merci pour votre réponse
Cordialement

Par ESP

Bonjour
Ces parts étaient elle un élément de garantie pour ce crédit pro?
A part cela, il y a sans doute un facteur que nous ignorons pour nous prononcer.
Mais voir un avocat est certainement la meilleure solution.

Par manganaise

non pas du tout

Par ESP

Alors un rdv avec le Directeur Régional vous éclairera sur cette opération sans concertation et potentiellement répréhensible.

Par manganaise

Bonjour
Merci pour vos réponses
J'ai envoyé un courrier en recommandé au directeur de l'agence
il me répond en m'envoyant 2 même courrier en précisant que conformément à la réglementation notre délai de réponse peut être porté à 15 jours maximum voire 35 jours pour des raisons indépendantes de notre volonté
et un autre courrier dans cette même enveloppe disant que le délai peut être porté à 2 mois
courrier écrit de leur part le 15 juillet et depuis pas de nouvelles

Par manganaise

Bonjour
Je reviens vers vous car aujourd'hui je ne suis toujours pas rembourser malgré l'intervention de mon service juridique
Soit disant mon conseiller est sur l'instruction de ce dossier, cela fait plus de 8 jours et pas de nouvelles
Que dois je faire car cela fait 3 mois que je ne peux avoir mon salaire, ni régler mes fournisseurs
Cordialement